

**Pour soutenir la recherche
de l'équipe NeurIT – UR20218,
« Neuropathies Périphériques et Innovations Thérapeutiques »**

FACULTE de MEDECINE de LIMOGES



**Faites un
DON**

Les atteintes de ce système nerveux périphérique, nommées neuropathies, se traduisent par des **douleurs** ou troubles sensitifs au niveau des membres et/ou par des **atteintes motrices** qui peuvent handicaper lourdement les patients.

Les objectifs de notre équipe de recherche NeurIT sont de :

- **comprendre les mécanismes impliqués dans ces maladies**
- **développer des approches thérapeutiques efficaces** pour les patients

Nous travaillons en collaboration les praticiens du CHU de Limoges : neurologues, pédiatres, ORL, oncologues, généticiens et avec de nombreuses équipes au niveau **national et international** pour avancer dans cette recherche.

MERCI pour votre DON

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire dont vous auriez besoin. Pour cela, vous pouvez contacter le Dr Anne-Sophie LIA : anne-sophie.lia@unilim.fr

Grâce à un don, vous pouvez participer, à nos côtés, aux avancées pour une recherche médicale innovante. Pour cela, vous pouvez remplir le formulaire ci-dessous et l'envoyer à l'adresse suivante :

Fondation partenariale de l'Université de Limoges
AVRUL – ESTER Technopole
1 avenue d'Ester
87069 LIMOGES Cedex

MERCI pour votre **SOUTIEN** à notre **RECHERCHE**

Civilité* : M. M^{me}

Nom*

Prénom*

Adresse*

Ville*

Pays*

MONTANT DU DON : _____

Versement unique destiné à soutenir des activités de la Fondation

Versement unique destiné à soutenir un projet particulier (à préciser)

— **Don pour l'équipe NeurIT – UR20218** —

> Je joins un chèque libellé à l'ordre de la Fondation.

> Dès réception de votre don, vous recevrez votre reçu fiscal.

*Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art.34 de la loi «Informatique et Libertés»). Pour l'exercer, adressez-vous à fondation@unilim.fr (texte relatif à la confidentialité des données).

Défiscalisation :

66% pour les particuliers et 60% pour les entreprises

Dès réception de votre don, vous recevrez un reçu fiscal.